

COMMISSION SUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (CDE)

PROCÈS-VERBAL

27^e séance tenue le 15 septembre 2022 à 12h30

Vidéoconférence – Zoom

PROCÈS-VERBAL – PUBLIC

PRÉSENCES :

Membres

M. Edmond Leclerc, Président – Conseiller, district de Buckingham (n° 19)
M^{me} Bettyna Bélizaire, Vice-présidente – Conseillère, district du Plateau (n° 4)
M. Pierre Plangger – Président, ID Gatineau
M^{me} Julie Kinnear – Présidente directrice générale, Tourisme Outaouais
M. Stéphane Bisson – Président, Chambre de commerce de Gatineau
M^{me} Julie Thibault – Co-présidente, Évaluation Personnel Sélection International (EPSI)
M. Éric Bernatchez – Président directeur général, ConneCTic Inc.
M. Daniel Giasson – Directeur principal, Services et solutions de sécurité, RHEA Group
M. Michael-Anthony Clément – Directeur général, Institut Innovation Gatineau
M^{me} Murielle Laberge – Rectrice, Université du Québec en Outaouais (UQO)

Secrétaire

M. Bada Bah – Coordonnateur de projets, Secrétariat au développement économique

Ressources internes

M. Michel Déziel – Directeur adjoint, Cabinet de la mairie
M^{me} Isabelle Veilleux – Directrice, Secrétariat au développement économique
M^{me} Nancy Guyon – Coordonnatrice, Secrétariat au développement économique
M. Nicolas Greugny – Coordonnateur de projets, Secrétariat au développement économique

Était aussi présent

M. Fabien Beaudet – Directeur général, ID Gatineau

ABSENCES :

Membres

M^{me} Chantal Cholette – Vice-présidente et membre productrice, Convergence
M. Pierre Villeneuve – Président directeur général, Multivesco
M^{me} Josée Guibord – Directrice générale, Brookfield – Evolugen
M. Antoine Normand – Président directeur général, BlueBear LES
M. Benoît Lauzon – Préfet, MRC de Papineau

1. Constatation des présences et ouverture de la séance

Le président, M. Edmond Leclerc, constate les présences, souhaite la bienvenue à tous et ouvre la réunion à 12h35. Il rappelle que c'est la deuxième rencontre publique de la Commission de développement économique (CDE) puisqu'elle siégeait auparavant à huis clos. La séance est webdiffusée, mais elle ne permet pas de l'interaction directe avec les citoyens. Enfin, il souligne l'importance de sa tournée entamée auprès des membres de la CDE (rencontres individuelles) pour comprendre leur vision individuelle en matière de développement économique en vue d'enrichir les travaux de réflexion de la Commission.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Dépôt du procès-verbal public de la 26^e séance de la CDE tenue le 19 mai 2022

Afin de respecter les délais prescrits, le procès-verbal de la 26^e séance tenue le 19 mai 2022 a été approuvé par courriel, signé et déposé au conseil municipal.

4. Période de questions des citoyens

Aucune question n'a été soumise à la CDE par les citoyens.

Pour rappel, les citoyens intéressés à s'adresser à la Commission avaient l'opportunité de le faire par écrit, jusqu'à midi la veille de la séance comme indiqué sur le site Internet et dans les réseaux sociaux de la Ville.

5. Suivi des séances précédentes

Mme Veilleux fait un état de situation de certains dossiers et points soulevés lors des précédentes séances de la CDE, notamment :

La relance du centre-ville :

Mme Veilleux mentionne un certain engouement des entreprises pour le Programme de revitalisation pour la relance du centre-ville, programme lié à la convention entre la Ville et le MEI, octroyant 5 M\$ à la Ville et entré en vigueur en avril dernier. Elle souligne que les demandes d'aide financière soumises à la Ville excèdent, pour le moment, les fonds disponibles et que l'analyse des dossiers se poursuivra jusqu'à épuisement de l'enveloppe disponible puisque toutes les demandes soumises ne sont pas nécessairement complètes ou admissibles. Ainsi, de nouvelles demandes peuvent donc être toujours déposées à l'heure actuelle.

Connexité – Zone d'innovation :

En plus de la nomination de Mme Michelle Robitaille comme cheffe de projet pour coordonner les efforts du comité de pilotage et de l'ensemble des parties prenantes de l'écosystème de Gatineau en vue de la désignation de la zone d'innovation, Mme Veilleux apporte les derniers développements dans ce dossier, entre autres :

- La continuité des efforts d'attraction des multinationales à investir et à s'établir à Gatineau. À ce chapitre, des discussions poussées sont en cours avec une multinationale française;
- Le projet de vitrine technologique en cybersécurité, identité numérique et transformation numérique est relancé et pourrait donner un coup de pouce à la désignation de la zone d'innovation en raison de ses services offerts quant à l'animation de la future zone d'innovation;
- La participation d'une délégation gatinoise au Forum International de la Cybersécurité (FIC) à Montréal les 1^{er} et 2 novembre prochains (d'autres entreprises et partenaires participants à ce forum visiteraient Gatineau par la suite).

Pénurie de main-d'œuvre :

Mme Veilleux rappelle que l'enjeu de la pénurie de main-d'œuvre a fait l'objet de nombreuses discussions à la Commission débouchant à l'élaboration d'une stratégie territoriale concertée, projet porté par la Chambre de commerce de Gatineau (CCG) et financé, à parts égales, par la Ville et le Bureau de Services Québec à Gatineau. La stratégie a été dévoilée le 29 avril dernier et suite à la recommandation de la CDE du 19 mai dernier, lors de sa séance à huis clos, la Ville, à l'instar d'autres partenaires du milieu, appui financièrement la mise en œuvre de la phase transitoire de la stratégie territoire de la main-d'œuvre pour permettre à la Chambre de commerce de Gatineau de poursuivre les démarches nécessaires auprès du gouvernement du Québec en vue d'obtenir un soutien quant à la mise en place d'une structure administrative permettant la mise en œuvre efficace de cette stratégie.

Par ailleurs, une rencontre du comité directeur de la mise en œuvre de la stratégie territoire de la main-d'œuvre est prévue le 20 septembre prochain.

Étude comparative – Investissement dans le développement économique :

Un appel d'offres sur invitation est actuellement en cours. Les résultats de l'étude viendront nourrir les prochaines réflexions de la CDE.

6. Fonds de soutien aux OBNL appuyant l'entrepreneuriat

Après une brève mise en contexte, le président invite Mme Veilleux à présenter le Fonds de soutien aux OBNL appuyant l'entrepreneuriat. Succinctement, Mme Veilleux rappelle d'abord que la Ville a mis en place ce Fonds dans le cadre de son premier Plan stratégique de développement économique 2017-2020 soumis par la CDE afin de soutenir des projets spécifiques et ponctuels, pouvant bonifier l'offre de services des OBNL dont le mandat est de soutenir l'entrepreneuriat individuel et collectif. Depuis, la Ville a soutenu, au total, 20 projets (sur 35 soumis), par l'entremise de cinq appels de projets consécutifs, pour un montant global de 980 435 \$. Ensuite, elle fait un état de situation global des projets soutenus par la Ville, rappelle les critères du Fonds et s'attarde sur un assouplissement potentiel des critères d'admissibilité des dépenses relatives aux frais de gestion encourus par les OBNL dans la réalisation des projets, et ce, dans une optique d'amélioration continue. Elle termine par une proposition du Secrétariat au développement économique (SDE), à l'effet que la Ville pourrait permettre aux organismes de réserver un pourcentage du coût du projet (dépenses directement reliées au projet) à titre de compensation pour les frais de gestion (papeterie, impression, ressources internes, frais de déplacement, imprévus, etc.) comme dépenses admissibles.

Après la présentation, la période de questions-réponses a clarifié entre autres, la distinction entre les critères d'admissibilité et ceux d'évaluation des projets, la ventilation par types de projets (formation, étude, acquisition d'équipements, etc.), l'importance de la promotion du Fonds auprès des centres de recherche et de l'aide que la Ville et ses partenaires (ID Gatineau par le biais de l'AEQ) pourraient offrir pour soutenir notamment les OBNL et les établissements scolaires dans l'élaboration de leurs projets respectifs.

Au final, les membres de la CDE appuient et recommandent, à l'unanimité, à la Ville d'assouplir les critères du Fonds de soutien aux OBNL appuyant l'entrepreneuriat en considérant une portion des coûts directs liés aux projets des organismes à titre de frais de gestion, comme dépenses admissibles.

R-CDE-2022/03

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau a mis en place la Commission de développement économique (CDE) pour soumettre au conseil municipal des recommandations favorisant le développement économique de son territoire;

CONSIDÉRANT QUE sur recommandation de la CDE, la Ville mettait sur pied en 2017, un Fonds de soutien aux organismes à but non lucratif (OBNL) appuyant l'entrepreneuriat en vue de soutenir des projets spécifiques et ponctuels, pouvant bonifier l'offre de services des OBNL dont le mandat est de soutenir l'entrepreneuriat individuel et collectif;

CONSIDÉRANT QUE depuis la mise sur pied de ce Fonds, la Ville a soutenu, au total, 20 projets, par l'entremise de cinq appels de projets consécutifs, pour un montant global de 980 435 \$;

CONSIDÉRANT QUE les ajustements proposés quant aux critères d'admissibilité des dépenses administratives (frais de gestion) permettraient plus de souplesse à la gestion des projets pour les organismes;

CONSIDÉRANT QUE les ajustements proposés sont soumis à la Commission de développement économique pour discussion et recommandation;

IL EST PROPOSÉ QUE cette Commission recommande au conseil municipal d'accepter d'ajuster les critères du Fonds de soutien aux OBNL appuyant l'entrepreneuriat et d'accorder jusqu'à 10 % des coûts directs liés aux projets des organismes à titre de frais de gestion comme dépenses admissibles, en vue notamment d'harmoniser ce Fonds avec les autres programmes de soutien de la Ville de Gatineau qui autorisent ce type de dépenses (en partie ou en totalité).

7. Implantation du CHAUO (nouvel hôpital à Gatineau)

Le président rappelle que l'objectif de ce point est d'informer les membres de la CDE des actions entreprises par la Ville et son partenaire, ID Gatineau, pour relocaliser les entreprises potentiellement touchées par les avis de réserve et d'expropriation en vue de la construction du nouveau Centre hospitalier affilié universitaire de l'Outaouais (CHAUO) dans le secteur du parc

d'affaires et industriel Richelieu. Pour ce faire, il invite Mme Veilleux et M. Fabien Beaudet à faire un survol de l'état de situation.

Dans sa mise en contexte, Mme Veilleux souligne brièvement le rôle des partenaires impliqués dans l'implantation du nouvel hôpital (CISSSO et SQI) et met l'accent sur les services de soutien et d'accompagnement des entreprises qu'offrent le SDE (acquisition de terrains municipaux situés dans les parcs d'affaires et industriels et maillage avec les propriétaires privés) et ID Gatineau (accueil, conseils et orientation). Elle mentionne qu'un seul point de chute des dossiers, auprès d'ID Gatineau, a été mis en place afin de faciliter et de simplifier la prise en charge des entreprises. En ce sens et en complément d'information, M. Beaudet rappelle que le délai visé pour relocaliser les entreprises reste relativement court (avant l'été 2024, selon les instances gouvernementales pour libérer les terrains visés) et énumère quelques données statistiques disponibles : sur les 77 entreprises répertoriées dans le secteur et potentiellement touchées, 29 ont été contactées (représentant environ 614 emplois) dont 11 sont accompagnées par le SDE.

Après la présentation, des questions, réponses, commentaires et suggestions sont faits par les membres de la CDE, entre autres :

- Il semble que la superficie de terrains devant faire l'objet d'expropriation par le gouvernement du Québec a quasiment triplé (passant de 100 000 m² à 300 000 m²). Dans ces conditions, des interrogations sont soulevées quant à l'augmentation de cette superficie et, par ricochet, à la pertinence de vouloir exproprier autant d'entreprises au risque de fragiliser le tissu économique de la ville.
- Tenir compte de la disponibilité de terrains et de locaux privés pour arrimer avec les besoins des entreprises potentiellement touchées par l'implantation du nouvel hôpital. Dans cette perspective, il est mentionné que le SDE et ID Gatineau travaillent sur un outil permettant de faciliter cet arrimage des ressources disponibles avec les besoins ciblés des entreprises (une plateforme de partage d'information pourrait notamment être mis sur pied prochainement).
- Considérer des solutions transitoires dans la relocation des entreprises (favoriser l'installation temporaire avant de trouver un emplacement définitif pour l'entreprise étant donné le délai serré pour libérer le secteur).

8. Varia

Aucun sujet n'est ajouté à ce point.

9. Prochaine rencontre

La prochaine séance de la CDE est prévue le jeudi 17 novembre 2022 en mode virtuel (vidéoconférence).

10. Levée de la séance

La séance est levée à 13h 36.

DISTRIBUTION :

Aux membres de la présente Commission, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et à la Greffière



PRÉSIDENT



SECRÉTAIRE